

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Portail Sciences du langage

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Sciences du langage	Jury par défaut	Tous les candidats	95	413	331	413	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain
La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un niveau de compétences en français écrit qui permette de s'approprier les contenus théoriques et argumentatifs de textes scientifiques longs relevant des sciences du langage.

Disposer d'un niveau de compétences en français écrit qui permette de produire un écrit de type argumentatif.

S'intéresser à la diversité des langues et à leur comparaison, être sensible aux propriétés formelles des langues (jeux de mots, interprétations multiples, sens implicite, reformulation, variation des registres, variation des accents...).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence se fait sur 3 ans (L1, L2, L3).

Au premier semestre de la L1, les cours se répartissent en cours de majeure, cours de mineure et cours transversaux. La majeure regroupe les enseignements fondamentaux de la discipline (7h30 par semaine).

Les étudiantes et les étudiants doivent choisir une mineure qu'ils poursuivront pendant les 3 années de licence. Ils ont le choix entre une mineure externe (prise dans une autre UFR) et trois mineures de sciences du langage : architecture des langues (ADL), français langue étrangère (FLE) et études sourdes (ES).

Quant aux cours transversaux, ils sont communs à toutes les licences.

À partir de la L2, les étudiantes et étudiants choisissent aussi une spécialisation, qu'ils poursuivront en L3.

Ils ont le choix entre Linguistique, acquisition et psycholinguistique (LAP) et Linguistique des langues des signes (LLS).

Le détail de la formation et un résumé des cours sont disponibles sur le site de l'UFR (<https://ufr-sdl.univ-paris8.fr>) sous l'onglet Formation > Licences.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien fournir dans leur dossier les bulletins de première et de terminale, même s'ils remontent à plusieurs années, les résultats du Bac, et aussi les résultats obtenus dans le cursus post-bac (BTS, autre licence en cas de réorientation, classes préparatoires...) La commission conseille aussi à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie.	Bulletins, Relevés de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, Qualité de l'expression écrite, Acquisition de la démarche scientifique		Dossier scolaire, Bulletins, Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Concentration en classe, Capacité d'organisation, Curiosité intellectuelle		Ensemble du dossier	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation		Lettre de motivation, Projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique, Curiosité pour les questions sociétales		Activités et centres d'intérêt, Fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigne,
Président de l'établissement Université Paris 8